

Document 2 : Tableau détaillé des progrès – 2021-2025

Ce document résume les mesures et les résultats pour la période 2021-2025, marquant la fin de la première phase du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités (SBEC). Les progrès sont évalués dans cinq catégories tirées de la stratégie initiale. À partir de 2026, les rapports publics passeront à un cycle annuel.

Catégories relatives au statut

Statut	Définition
Terminé	Les ressources ont été allouées et utilisées, les activités sont terminées, les extraits sont générés et les résultats souhaités sont atteints.
En cours	Des ressources ont été recensées et déployées, et des activités sont en cours, ce qui a permis d'obtenir certains extraits et résultats souhaités.
Planification en cours	Des ressources peuvent avoir été recensées, mais non garanties, des activités peuvent avoir été décrites, mais aucun extrait ou résultat souhaité n'a encore été obtenu.
Pas commencé	Aucune ressource n'a été recensée, aucune activité n'a débuté, et aucun extrait ou résultat désiré n'a été obtenu.
Révisé	Cette action a été fusionnée avec une autre, modifiée ou abandonnée.

Tableau 1 : Discrimination, marginalisation et racisme

Stratégies et mesures	Statut	Description/justification	Résultats
Appliquer une optique transversale à la lutte contre la discrimination et le racisme et d'équité à toutes les priorités du Plan de SBEC	En cours	Le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités s'harmonise avec la <i>Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres</i> et la <i>Stratégie de lutte contre le racisme</i> de la Ville, ainsi qu'avec la <i>Structure-cadre de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'appartenance</i> (EDIA), afin de garantir des approches intersectionnelles dans la planification et la mise en œuvre.	<p>Élaboration de la Structure-cadre de l'équité</p> <ul style="list-style-type: none"> Établissement d'un partenariat avec les Centres de santé communautaire du centre-ville et de Somerset Ouest pour concevoir une structure d'équité visant à encadrer les pratiques d'embauche afin qu'elles respectent les principes de diversité et une formation sur la lutte contre le racisme et les services tenant compte des traumatismes. <p>Stratégie de réduction de la pauvreté</p> <ul style="list-style-type: none"> Adoption d'une optique intersectionnelle dans les priorités. Prise en compte des conséquences disproportionnées sur les communautés noires et racialisées, les femmes et les personnes âgées. <p>Bonnes pratiques en matière d'honoraires</p> <ul style="list-style-type: none"> Formulation de recommandations relatives aux honoraires en fonction du retour d'information et des contributions des participants. <p>Souveraineté des données des Autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec les Services du logement et la Coalition autochtone d'Ottawa. Soutien à une approche décisive à la souveraineté des données pour ce qui touche les données relatives au Dénombrement ponctuel de 2025 des Autochtones. <p>Modèle de sensibilisation inclusive</p> <ul style="list-style-type: none"> Supervision d'un processus de conception conjoint d'un soutien global adapté à la culture pour les personnes itinérantes et les personnes aux prises avec des troubles de santé mentale et de toxicomanie.

Tableau 2 : Sécurité financière et réduction de la pauvreté

Stratégies et mesures	Statut	Description/justification	Résultats
Élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté pour Ottawa	Terminé	En 2024, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé le document <i>TRIOMPHE SUR LA PAUVRETÉ : Une approche d'impact collectif pour réduire la pauvreté 2025-2029</i> , la toute première stratégie de réduction de la pauvreté de la Ville. Le plan comporte cinq piliers stratégiques (la sécurité alimentaire, l'emploi, la sécurité financière, le développement économique, et des parcours intégrés), ainsi que dix priorités et 26 sous-priorités.	<p>Stratégie de réduction de la pauvreté (2022-2026)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation d'un groupe consultatif multisectoriel et mobilisation de 354 participants issus de plus de 70 organisations et de six services municipaux qui ont collaboré pour mettre au point la <i>Stratégie de réduction de la pauvreté</i>. • Réalisation d'un examen complet des données relatives à la pauvreté en mettant en évidence les disparités et les expériences vécues. • Prise en considération de la voix des résidents grâce à de vastes consultations communautaires et internes afin de s'assurer que les priorités reprennent les besoins des ménages les plus touchés. • Mise en place d'une structure de gouvernance opérationnelle à plusieurs niveaux (groupes consultatifs et trois groupes de travail) pour une mise en œuvre coordonnée sous l'égide de la communauté. <p>Pilier de la sécurité alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue du Symposium sur la sécurité alimentaire qui a mis en évidence la nécessité d'une coordination plus étroite et d'un partage des ressources. • Augmentation du financement alloué aux organismes alimentaires de 10 % (354 000 \$) en 2025 pour les aider avec les pressions inflationnistes. <p>Pilier de l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investissements de 635 000 \$ (2024) et de 1,28 M\$ (2025) dans des programmes d'acquisition de compétences, de mentorat et de réseautage pour les personnes racialisées, les nouveaux arrivants et les jeunes méritant l'équité. • Soutien à 29 projets visant à améliorer les résultats en matière d'emploi et les objectifs de vie des populations prioritaires. <p>Pilier de la sécurité financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investissement de 150 000 \$ dans la coordination des cliniques d'impôt; 6 335 déclarations de revenus ont été produites, ce qui a permis de débloquer 30,5 M\$ en prestations. • Grâce aux Services sociaux et d'emploi et aux partenaires communautaires, uniformisation des processus de collecte de données pour les cliniques d'impôt et élargissement de la navigation dans le système grâce à des outils d'aiguillage centralisés et à des équipes d'intervention mobiles. <p>Pilier du développement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de la <i>Stratégie de développement économique</i> et du Plan d'action, réalisation d'une évaluation du marché du travail d'Ottawa en 2025 et progrès dans l'élaboration du Plan d'action pour le développement des talents pour le début de l'année 2026.

Stratégies et mesures	Statut	Description/justification	Résultats
Élaborer une stratégie municipale de sécurité alimentaire pour Ottawa	Révisé	La stratégie municipale de sécurité alimentaire s'inscrit dans la <i>Stratégie de réduction de la pauvreté</i> et en constitue l'un des piliers.	Communication des résultats par l'entremise du pilier de la sécurité alimentaire de la Stratégie de réduction de la pauvreté

Tableau 3 : Violence fondée sur le genre et violence faite aux femmes

Stratégies et mesures	Statut	Description/justification	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la sensibilisation et le soutien aux programmes et services destinés aux personnes survivantes • Accroître la sensibilisation et l'accès à une éducation et à une aide culturellement adaptée et accessible • Accroître la capacité des mécanismes de responsabilisation communautaire 	Révisé	Toutes les mesures relatives à la violence fondée sur le genre (VFG) et à la violence faite aux femmes (VFF) seront regroupées dans un plan d'action dirigé par la communauté, qui sera publié en 2026. Le plan renforcera la coordination dans l'ensemble du secteur de la violence fondée sur le genre à Ottawa et s'inscrira dans les cadres provinciaux, qui fixent les normes, les priorités de financement et l'intégration des politiques dans les systèmes de justice, de santé et de logement. Il faudra collaborer avec la province et exercer des pressions auprès d'elle si nous voulons garantir la mise en œuvre et des répercussions à long terme.	<p>Phase d'élaboration (2022-2025) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de la première étude sectorielle de cadrage et de cartographie des actifs à Ottawa dans le domaine de la VFG-VFF, qui a permis de recenser les lacunes dans les services et les améliorations pouvant être apportées à ce chapitre. • Convocation d'un forum sectoriel pour partager les résultats et définir des priorités à court et à moyen terme. • Formation d'un groupe consultatif issu de la diversité sur la VFG composé de personnes ayant une expérience vécue afin d'orienter une action concertée. • Mise en place d'une ressource en matière de VFG pour le personnel de première ligne dans les secteurs du logement, d'Ontario au travail et de Service Ottawa. • Réalisation d'un examen des données relatives à la prévalence de la VFG et à la législation en la matière, afin d'éclairer les travaux du groupe consultatif. • Investissement de 3,7 M\$ en 2023 pour consolider 24 organismes de prestation de services sociaux et application d'une perspective d'équité des genres dans tous les services municipaux. • Obtention d'un financement de 300 000 \$ échelonné sur trois ans pour soutenir la coordination sectorielle et la conception d'un plan d'action triennal contre la VFG, avec six priorités en vue : financement durable, mesures de soutien d'urgence, services tenant compte des traumatismes, coordination intégrée, partage des données et activités de revendication politique.

Tableau 4 : Logement et lutte contre l'itinérance

Stratégies et mesures	Statut	Description/justification	Résultats
<p>Réaliser des progrès en ce qui a trait aux interventions visant à prévenir la perte de logement, à réduire l'instabilité du logement et les préjudices qui y sont liés, et à privilégier les initiatives favorisant un logement stable et supervisé assorti de services intégrés afin de répondre aux besoins plus vastes des résidents et des familles</p>	<p>En cours</p>	<p>Le Plan de SBEC continuera de faire progresser les initiatives menées dans le cadre du Plan décennal pour le logement et la lutte contre l'itinérance de la Ville d'Ottawa, qui soutient les solutions de logement à long terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Numérisation réussie du Dénombrement ponctuel, comme en témoigne la collecte de 2 395 enquêtes sur 141 sites avec 75 agences partenaires, ce qui a permis d'améliorer la qualité des données, de gagner deux semaines de temps de traitement et de renforcer la collaboration sectorielle. • Lancement de l'outil de signalement des campements de fortune en ligne accessible au public en collaboration avec le service 3-1-1, permettant un meilleur triage et un soutien coordonné pour les personnes se trouvant dans des campements. • Réalisation d'une évaluation du projet pilote de relogement rapide, ce qui a permis d'améliorer les services et la planification stratégique pour les personnes seules sans domicile. • Réalisation d'une évaluation des besoins en logement fondée sur des données probantes qui prend en considération les besoins des groupes prioritaires, conformément aux exigences fédérales et en vue de l'examen à mi-parcours du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance de la Ville.

Tableau 5 : Systèmes intégrés et simplifiés (nom révisé lors de l'examen de 2025)

Stratégies et mesures	Statut	Description/justification	Résultats
Intégrer et rationaliser la navigation dans les systèmes	En cours	Lors de l'examen de 2025, cette priorité a été rebaptisée « Solutions adaptées aux quartiers et sécurité dans les collectivités » afin de témoigner de l'attention accordée aux approches locales et collaboratives à l'intégration des services et à la sécurité. La promotion de systèmes intégrés et simplifiés demeure un engagement fondamental et continuera d'être ancrée dans toutes les priorités.	<ul style="list-style-type: none"> • L'intégration des services à la personne (ISP) a permis d'améliorer la coordination et l'accessibilité des services grâce à la cartographie des processus, au consentement intégré et à de nouvelles aides à la navigation. • Le Carrefour de la rue Catherine a permis plus de 12 200 interactions avec les résidents en 2024, offrant un accès simplifié au logement, à l'emploi, à la garde d'enfants et aux programmes communautaires. • 80 % du personnel a reçu une formation sur le consentement intégré, ce qui a permis de réduire les chevauchements et d'accélérer le soutien aux clients. • Le rôle du Navigateur du réseau de garde d'enfant consiste à améliorer l'accès des familles aux subventions et aux programmes. • Investissement de 7,6 M\$ dans le Partenariat pour la sensibilisation à la sécurité au centre-ville pour renforcer l'action de proximité et la coordination des services pour les personnes itinérantes. • Les équipes de proximité municipales ont été lancées en 2022, améliorant les synergies entre les services pour les personnes sans domicile et favorisant les relations au sein même des collectivités. • Allocation de 2,1 M\$ par l'entremise du Fonds pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités (2022-2025), ce qui a permis de soutenir 19 projets entre 18 agences pour faire avancer les priorités en matière de sécurité et de bien-être.
Adapter les communications pour qu'elles soient plus compréhensibles et accessibles pour la communauté	Révisé	Toutes les communications de la Ville sont conformes aux directives d'Information du public et Relations avec les médias, utilisent un langage clair et simple et respectent les normes d'accessibilité, etc.	Cette activité fait maintenant partie intégrante des opérations essentielles de la Ville. Toutes les communications relatives à la SBEC sont conformes aux normes mises en place par Information du public et Relations avec les médias en ce qui a trait à l'utilisation d'un langage clair et simple et à l'accessibilité (LAPHO), garantissant ainsi un message cohérent et inclusif sur toutes les plateformes.
Élaborer un modèle de gouvernance des données	Terminé	Stratégie visant à améliorer les systèmes de données et les processus et à soutenir une meilleure prise de décision	Élaboration d'une Stratégie de données de la DGSSC complète en 2023 pour renforcer la gouvernance des données, améliorer la qualité des données et permettre une prise de décision fondée sur des données probantes dans l'ensemble des programmes.

Stratégies et mesures	Statut	Description/justification	Résultats
Mettre au point des approches de financement collaboratives et renforcer les capacités des communautés; investir dans des solutions locales	En cours	L'harmonisation des processus opérationnels fait en sorte que les décisions de financement sont stratégiquement guidées par les priorités cernées dans le Plan de SBEC afin d'éviter les chevauchements et de répondre efficacement aux besoins émergents, tout en préservant les principes de responsabilité et de transparence.	Mise en place du financement communautaire dans le Bureau de la SBEC en 2024 et amélioration des processus de collaboration et de planification, ce qui a donné lieu à une allocation plus ciblée et plus efficace du financement vers les priorités du Plan de SBEC.

Tableau 6 : Bien-être mental

Stratégies et mesures	Statut	Description/justification	Résultats
<p>Travailler avec les partenaires à l'exploration de solutions de rechange plus sûres pour les interventions en cas de crise de santé mentale.</p> <p>Remarque : Dans le Plan de SBEC de 2021, ce concept était appelé « solution de rechange plus sécuritaire ». Il a été rebaptisé « Solution de rechange communautaire pour l'intervention en cas de crise (ANCHOR/ANCRE) »</p>	<p>En cours</p>	<p>En août 2024, le programme pilote ANCRE (Solution de rechange communautaire pour l'intervention en cas de crise) a été lancé afin d'offrir aux résidents du centre-ville un autre mode d'intervention communautaire en cas de crises de santé mentale et d'utilisation de substances. En novembre 2025, le périmètre d'intervention du programme ANCRE a été étendu vers l'ouest, jusqu'à la promenade Island Park, et vers le sud, jusqu'à l'avenue Carling.</p>	<p>Élaboration du programme ANCRE (2021-2024) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise sur pied du Conseil d'orientation sur la santé mentale et les dépendances d'Ottawa, qui représente 150 organisations, et déploiement de la stratégie d'intervention en cas de crise de santé mentale et de consommation de substances. • Conception d'un modèle d'intervention communautaire différent en cas de crise liée à la santé mentale et à la consommation de substances. • Choix du centre-ville comme secteur de déploiement du projet pilote à l'issue d'un processus fondé sur des données probantes. • Obtention d'un financement à hauteur de 9 M\$ de la part du gouvernement provincial pour mettre en œuvre le programme ANCRE (2024-2027). • Choix des Centres de santé communautaires (CSC) du centre-ville et de Somerset Ouest pour agir en tant que responsables de la prestation de services, tandis que Navigation communautaire de l'Est ontarien (NCEO)/service 2-1-1 a pour tâche de réorienter les appels. • Élaboration d'un cadre d'évaluation complet pour mesurer l'efficacité, l'efficience et les retombées. <p>Déploiement du programme ANCRE (2024-2026) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement du programme pilote ANCRE au centre-ville et réalisation d'une évaluation formative au cours des 11 premières semaines afin d'améliorer les opérations et la qualité des données. • Évaluation à la fin de la première année : 4 464 appels traités (92,7 % via le service 2-1-1, 7,3 % réorientés par le 9-1-1), ce qui a permis de réduire le nombre d'interventions par le Service de police et d'augmenter la capacité d'intervention en cas de crise. ANCRE – Données de la première année : infographie • La zone de service élargie comprendra des quartiers supplémentaires à l'ouest (jusqu'à la promenade Island Park) et au sud (jusqu'à l'avenue Carling) du secteur original du projet pilote. • Élaboration d'outils pour l'évaluation à mi-parcours et recours à un consultant indépendant pour la collecte de données qualitatives en vue d'améliorer le programme.

Stratégies et mesures	Statut	Description/justification	Résultats
Faciliter l'accès aux services et aux mesures de soutien	Révisé	Réduire les obstacles et simplifier les parcours pour les résidents en quête de mesures de soutien sur les plans social et sanitaire. Les composantes spécialisées de ce travail (en particulier la formation sur la lutte contre la stigmatisation) ont été transférées à Santé publique Ottawa (SPO) afin de tirer parti de son expertise clinique et de sa bibliothèque de ressources.	Le Bureau de la SBEC poursuit son partenariat avec SPO pour améliorer l'accès aux services.
Favoriser des environnements propices à la création de liens	En cours	Les efforts se concentrent sur la réduction des obstacles, l'établissement de liens de confiance et la prise en compte des besoins uniques aux jeunes, aux communautés africaines, caribéennes et noires, et aux populations autochtones.	<ul style="list-style-type: none"> • Obtention d'un financement provincial en 2024 pour renforcer la coordination de l'action de proximité dans le centre-ville, afin de relever les défis liés à l'approvisionnement en drogues toxiques. • Établissement de protocoles d'entente entre Santé publique Ottawa, le Service paramédic d'Ottawa, le Service de police et des partenaires à but non lucratif pour mettre en œuvre des solutions intersectorielles. • Conception conjointe du Partenariat pour la sensibilisation à la sécurité au centre-ville, qui mobilise les organismes afin qu'ils mènent des actions de sensibilisation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en tenant compte des particularités culturelles, et qu'ils améliorent la coordination des services. • En 2025, soutien à la collaboration avec le Centre somalien pour les services à la famille pour mettre sur pied une initiative en santé mentale et en consommation de substances dirigée par des Somaliens et obtenir le financement nécessaire.

Tableau 7 : Développement social des jeunes

Stratégies et mesures	Statut	Description/justification	Résultats
Favoriser un développement social positif chez les jeunes	En cours	Responsabiliser les jeunes en réduisant les facteurs de risque et en renforçant les facteurs de protection grâce à la mobilisation par les pairs et à un soutien systémique.	<p>Mise sur pied du Forum de la jeunesse (2025) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration du mandat de l'ancien organisme Prévention du crime Ottawa au Plan de SBEC et établissement du développement social des jeunes comme priorité pour renforcer l'engagement des jeunes et les initiatives en matière de sécurité communautaire. • Encadrement de 33 jeunes leaders pendant un an pour la tenue de consultations dans les quartiers prioritaires, une initiative qui a engendré des recommandations quant à des mesures à prendre dans les domaines de l'éducation, des loisirs, de l'emploi et de la santé mentale. • Consultation de 66 jeunes (âgés de 14 à 24 ans) des communautés de Dempsey, Michelle Heights, Taggart et Rideau-Rockcliffe dans le cadre de quatre séances entre pairs. • Tenue du Forum Jeunesse 2025 auquel ont pris part 150 jeunes, des organismes au service de la jeunesse et des membres du personnel municipal pour faire avancer un plan d'action collectif sur le développement des services à la jeunesse.
Financer des initiatives en faveur de la jeunesse	En cours	Soutenue par l'Initiative jeunesse Quartier prioritaire, cette priorité vise à réduire la violence liée aux armes à feu et aux gangs grâce à des programmes communautaires pour les jeunes tenant compte des traumatismes et adaptés à la culture.	<ul style="list-style-type: none"> • Administration d'un financement de 66,8 M\$ (2023-2025) destiné à des organismes communautaires à qui l'on confie le mandat d'étendre les programmes et les soutiens destinés aux jeunes. <ul style="list-style-type: none"> ○ Programme des ambassadeurs de quartier de Repaire jeunesse d'Ottawa : Multiplication des initiatives de mentorat et de sensibilisation des jeunes dans les quartiers prioritaires. ○ Projet Rajo du Centre for Resilience and Social Development (CRSD) : Soutien aux jeunes somaliens et racialisés en utilisant le modèle <i>Trauma Systems Therapy for Refugees</i> (TST-R) (thérapie pour les réfugiés qui tient compte des traumatismes). ○ Programme de micro-subsidies du Conseil de planification sociale d'Ottawa (CPSO) : Financement de plus de 50 organisations ethnoculturelles pour la mise en place de programmes pour les jeunes adaptés à leur culture. ○ Consultation de plus de 3 000 jeunes dans le cadre d'une cinquantaine de programmes sur plus de 15 sites; soutien offert à plus de 200 jeunes pour l'acquisition de compétences professionnelles. ○ Déploiement de programmes de sécurité alimentaire (programme de collations, repas pendant la relâche, Community Flavours Café) et d'initiatives créatives, telles que l'initiative <i>À vos pinceaux!</i> • Formation adaptée offerte à plus de 130 professionnels de première ligne (éducateurs, personnel de loisirs, conseillers en consommation de substances) sur les soins tenant compte des traumatismes et l'usure de compassion.